

DECLARATION POLITIQUE QUALITE DU DIRECTEUR GENERAL

Depuis sa création, l'Office National de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires (ONSSA) s'est engagé dans une démarche d'amélioration continue afin d'assurer la qualité de ses prestations, d'être à l'écoute de ses clients aussi bien en interne qu'en externe et de maîtriser son fonctionnement quotidien.

Pour mettre en œuvre cette démarche, l'ONSSA a choisi d'adopter un système de management de la qualité intégré (SMQ), impliquant 03 normes de référence à savoir la NM ISO 17020, la NM ISO 17025 et la NM ISO 9001. Pour chaque entité, il a été décidé d'appliquer la norme qui lui correspond. C'est ainsi que la norme NM ISO 17020 a été mise en place au niveau de l'ensemble des services d'inspection, la NM ISO 17025 au niveau de tous les laboratoires et enfin la norme NM ISO 9001 a été mise en œuvre au niveau de la Direction Centrale et progressivement au niveau des directions régionales. Toutes ces normes ont les mêmes fondements pour leur construction documentaire, leur fonctionnement au sein de l'ONSSA et enfin leur évaluation. Ces fondements sont formalisés dans des plans qualité. Ces derniers permettent de faire évoluer les 03 normes au sein d'un seul et même système intégré de management de la qualité.

Grâce aux efforts déployés à tous les niveaux, l'ONSSA a connu d'importantes avancées dans le domaine du management qualité. A cet égard, je tiens à féliciter l'ensemble du personnel pour son fort engagement et à l'encourager à s'inscrire dans la persévérance et la continuité.

Dans l'optique de maintenir l'efficacité et l'efficience de notre Système de Management de la Qualité, je compte le placer parmi les priorités de l'ONSSA afin d'atteindre les résultats suivants :

- Déployer une approche basée sur la maîtrise des risques et opportunités au niveau du Système de Management de la Qualité mis en place au niveau la Direction Centrale ;
- Intégrer l'ensemble des services d'inspection de l'ONSSA dans la démarche qualité et réussir leurs accréditations selon la norme NM ISO 17020 ;
- Accréditer, selon la norme NM ISO 17025, tous les laboratoires de l'ONSSA afin d'acquérir une reconnaissance nationale et internationale de leurs compétences et de la fiabilité de leurs résultats d'analyses ;
- Certifier, selon la norme NM ISO 9001, toutes les Directions Régionales de l'ONSSA.

Je tiens à réitérer, à travers cette déclaration, les valeurs développées par notre Office depuis sa création, à savoir :

- L'indépendance, l'impartialité, l'intégrité, la réactivité et l'objectivité ;
- La compétence et le professionnalisme ;
- Le sens du service public ;
- L'esprit d'équipe.

Je tiens également à rappeler les axes directeurs de notre politique qualité, à savoir :

- La surveillance et la protection sanitaire du patrimoine animal et végétal national ;
- La sécurisation sanitaire des produits alimentaires ;
- Le développement de l'arsenal juridique et normatif nécessaires à la protection du consommateur et du patrimoine végétal et animal ;

- La maîtrise de l'utilisation des intrants vétérinaires et agricoles ;
- L'évaluation des risques biologiques, chimiques et opérationnels dans le domaine de la santé animale, de la santé végétale, des produits alimentaires et des intrants ;
- La modernisation des laboratoires de l'ONSSA et le renforcement de leurs capacités analytiques ainsi que la valorisation de leurs actions de recherche et d'expertise ;
- L'alignement de nos actions aux standards et aux recommandations internationaux ;
- Le développement de la bonne gouvernance ;
- Le renforcement de la culture du service public et de proximité des services ;
- La performance dans la gestion budgétaire ;
- La promotion des accords SPS et la reconnaissance du système marocain de contrôle pour en faire un levier d'accès des produits agricoles et agroalimentaires marocains ;
- La défense des intérêts légitimes du Maroc lors de l'établissement des mesures SPS par les instances internationales.

Dans le but d'atteindre les objectifs des axes directeurs en parfaite ligne avec la FDR de l'ONSSA (2026-2030), je m'engage, avec l'assistance de l'ensemble des responsables et du personnel de l'ONSSA à :

- Mettre en place les composants et les principes structurants du contrôle interne ;
- Déployer toutes les mesures et dispositions nécessaires pour rendre ce processus efficace de manière permanente ;
- Renforcer le processus d'évaluation continue du dispositif de contrôle interne ;
- Veiller à la tenue régulière des organes de pilotage et de gestion (CODIR, comités stratégiques, revue de direction, etc..) afin d'assurer le suivi des activités, l'évaluation des indicateurs et la mise en place des mesures correctives le cas échéant ;
- Promouvoir une communication permanente au sein de l'ONSSA sur les orientations prises et les objectifs poursuivis.

Aussi, je m'engage personnellement à développer et à améliorer en permanence notre SMQ pour qu'il soit pertinent et porteur de valeur ajoutée ; je prendrai également toutes les dispositions nécessaires pour :

- m'assurer que la politique qualité est comprise par tous ;
- m'assurer que la démarche qualité est appliquée à tous les niveaux ;
- m'assurer que notre Office se conforme constamment aux exigences des référentiels nationaux et internationaux applicables à nos activités ;
- garantir l'indépendance, l'impartialité et l'intégrité du fonctionnement des activités d'inspection, de contrôle et de service public rendu aux tiers par l'ONSSA, en améliorant notre organisation et ses bases réglementaires afin d'éviter que se produisent des situations pouvant entraîner des conflits d'intérêts ;
- améliorer la qualité et l'efficacité des activités par la mise en place de la bio-sureté/biosécurité ;
- mobiliser les moyens humains et matériels et veiller à leur utilisation efficiente afin que tous les acteurs de la démarche qualité puissent s'acquitter de manière rationnelle, efficace et efficiente de leurs missions ;
- examiner régulièrement l'efficacité de notre SMQ par des audits internes et externes ;
- suivre régulièrement l'atteinte des objectifs et revoir au-moins une fois par an, lors de la revue de direction, la pertinence de notre politique et de nos objectifs.



Ainsi, tout le réseau qualité mis en place au niveau de l'ONSSA que ce soit au niveau central, régional, provincial et local est chargé de :

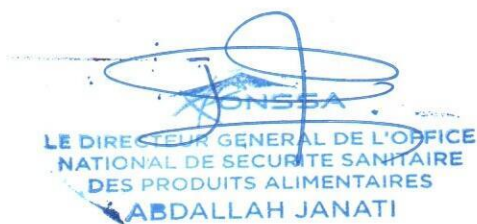
- mettre en place et d'améliorer d'une manière permanente le système de management de la qualité ;
- créer et maintenir une dynamique qualité ;
- me rendre compte régulièrement du fonctionnement du système qualité.

Pour la réussite de la mise en œuvre du SMQ au sein de notre Office, qui permettra de faire de nos services, des entités compétentes, crédibles et fiables, je demande à l'ensemble du personnel de participer activement et de faire preuve de bonne volonté et de citoyenneté, afin de relever les défis et de renforcer le positionnement de notre office.

Aussi, j'invite les responsables à adopter une approche managériale basée sur la participation, la motivation et la reconnaissance des efforts déployés par les agents pour l'amélioration de la qualité des prestations rendues par l'ONSSA, et ce afin de contribuer ensemble à l'amélioration de l'organisation et du fonctionnement de l'ONSSA, et permettre ainsi à cet office et ses différentes entités de se faire attribuer une reconnaissance nationale et internationale par la certification NM ISO 9001 et les accréditations NM ISO 17020 et NM ISO 17025.

Cette reconnaissance nous permettra d'accroître l'efficacité de notre système de contrôle le long de la chaîne de valeur et d'asseoir la crédibilité et la fiabilité de notre Office.

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'ONSSA



SAQ 03/DPQ/23/B